La régionalisation ferroviaire

Type de saisine :
Autosaisine
Type de texte :
Avis et Rapport

Adopté en section, le rapport est un document préparatoire destiné à éclairer et à consolider les propositions de l’avis

Traité par :
Section des Economies régionales et de l'aménagement du territoire
DDA
Adopté le : 26/09/2001
Mandature :
1999-2004
Rapporteur :
Chauvineau Jacques
Télécharger le texte

Présentation
COUV
Le 1er janvier 2002, la "régionalisation ferroviaire" sera généralisée. Sa réussite suppose que tous les acteurs se mobilisent : - les régions, en soutenant l'intermodalité et en organisant les services adaptés aux besoins et aux évolutions territoriales ; - les citoyens, en s'impliquant dans les instances de concertation locales ; - l'Etat, en garantissant la cohérence de la politique ferroviaire ; - la SNCF, en se décentralisant et en répondant mieux aux attentes de qualité. Le Conseil économique et social fait des propositions pour assurer le succès de la réforme française et contribuer ainsi au débat européen qui accompagne la profonde mutation du transport ferroviaire.
Descripteur Eurovoc :
transport ferroviaire, infrastructure de transport, transport combiné, France, pays UE
Librairie en ligne de la Documentation Française
© - copyright CESE - Juin 2024